



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630

ISSN 1252-9915

Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Dispensé de timbrage

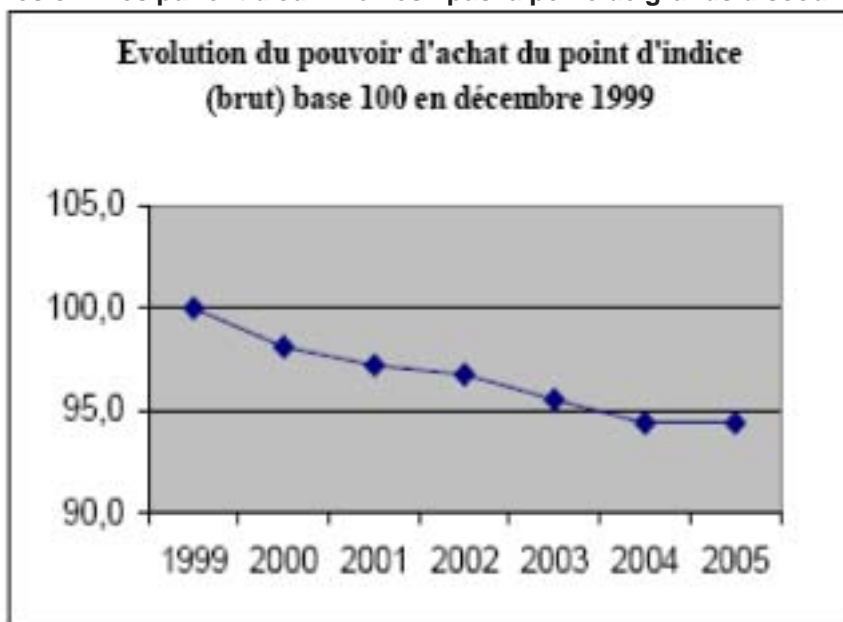
Déposé le 26 janvier 2006

2 février : tous en grève

Le refus gouvernemental de répondre sur les salaires implique une mobilisation des personnels. Les organisations syndicales décident de réagir ensemble pour les salaires et la refonte de la grille indiciaire, par une journée d'actions, le jeudi 2 février 2006, dans l'ensemble de la Fonction publique : grève, manifestations...

CGT-FO-FSU-CFDT-UNSA

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pas la peine de grands discours



Les fédérations de l'Education, FSU, FAEN, FERC-CGT, SGEN-CFDT, UNSA-Education, s'inscrivent dans l'appel intersyndical Fonction Publique à une journée d'action avec grève et manifestations le 2 février.

Parce que la semaine d'action qu'elles avaient décidée en commun s'inscrit totalement dans la défense et la transformation d'un service public de qualité pour tous et partout,

elles appellent donc les personnels de l'éducation et de la recherche à faire grève et manifester ce jour là : **pour les salaires et le pouvoir d'achat, pour l'emploi, contre les suppressions de postes, contre la précarité et pour la défense du service public d'éducation.**

Lettre aux parents sur http://95.snuipp.fr/article.php3?id_article=462

"salaire parlons vrai" sur http://95.snuipp.fr/IMG/pdf/Salaires_FP.pdf

Sommaire

Grève du 2 février	p 1
Salaires, pentecôte, stage	p 2
Carte scolaire, JPA	p 3
ZEP, mouvement	p 4

S'exprimer : 3 pétitions

voir page 2

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

2 février 2006
Manifestation
République
14h
Actifs / Retraités

rendez-vous
sous le ballon
FSU 95

Attention FSU en tête de cortège

Liste des AG
lettre aux parents
sur le site du SNUipp 95
<http://95.snuipp.fr>



SNUipp FSU
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>

Salaires : tous dans la rue

Alors que la hausse des prix annoncée pour cette année se situe autour de 1,8% et que depuis 2000 notre pouvoir d'achat a subi une perte de 5,6% par rapport à l'indice des prix. Le gouvernement a scandaleusement proposé lors des récentes négociations une augmentation de 0,5% de la « Rémunération Moyenne des Personnels en Place » (RMPP) dans la fonction publique. Cette « augmentation » n'a pas grand chose à voir avec une augmentation du point d'indice, seul indicateur d'une véritable revalorisation de nos salaires.

En effet la RMPP inclus

- l'effet des mesures catégorielles (revalorisation de grilles, reclassements) souvent sectorielles,
- l'effet des déroulements de carrières,
- l'évolution du poids des différentes catégories ainsi que les politiques de suppressions d'emplois (plus on supprime d'emplois en bas de grille, plus la RMPP augmente).

Notre salaire est le résultat de la multiplication entre la valeur du point d'indice et le nombre de points (ce nombre de pts est fonction de notre qualification). Remettre en cause le référent « point d'indice » c'est remettre en cause la grille des salaires, seule garantie contre l'arbitraire du salaire au mérite dont rêve ce gouvernement.

De plus, le ministre n'a pas craint le chantage en proposant des « mesures sociales » en échange d'une capitulation sur les salaires. Si certains syndicats ont succombé aux sirènes ministérielles en acceptant de participer à des discussions sur ce thème, les autres ont refusé cet inacceptable marché. La majorité des fédérations maintient la nécessité de la grève du 2 février.

Quant aux retraités, les 1,8% accordés au 1^{er} janvier sont loin de combler les pertes antérieures.

C'est sans vergogne que ce gouvernement voudrait nous culpabiliser alors qu'il n'hésite pas à multiplier les baisses d'impôts sur les revenus qui ne profitent qu'aux foyer les plus aisés. La plupart des PDG des grandes entreprises ont vu leur salaires qui se chiffrent en centaines de milliers d'euros, augmentés de leurs stock-options pour lesquelles l'année 2005 a été plus que florissante.

C'est inacceptable et nous devons faire reculer ce gouvernement dont le but inavoué est la casse du statut de la fonction publique. En 2005 nos actions ont permis de maintenir le pouvoir d'achat, mais nous sommes loin du compte, puisque les retards accumulés sont considérables.

Nos revendications sont plus que légitimes.

La journée de grève du 2 février est l'occasion de montrer notre détermination.

Rosario Elia

Pentecôte suite...

Par un arrêté du 4 novembre 2005, le Ministre de l'Education Nationale a défini les modalités d'organisation de la journée de solidarité. Cette journée ne concernera pas les élèves et se traduira par deux demi-journées de travail des enseignants sur le projet d'école.

Ces deux demi-journées sont fixées par l'IEN après avis du conseil des maîtres. La FSU s'est opposée sur le fond et sur la forme à ce principe. Les conseils de maîtres doivent être consultés. Le SNUIPP vous proposait dans son dernier bulletin départemental un modèle de lettre à envoyer à votre IEN (modèle disponible sur <http://95.snuipp.fr>).

En cas de demande de votre IEN, faire remonter une ou deux dates auxquelles le conseil des maîtres s'est réuni. N'hésitez pas à contacter la section départementale du SNUipp Val d'Oise en cas de problèmes.

A. Pomérat

A vos agendas : 16 mars 2006

Chaque année, le SNUipp organise un stage d'une journée en direction des jeunes collègues (LC, PE2, T1, T2...). Celui-ci se déroulera le **jeudi 16 mars**. Chacun peut y participer, il suffit de prévenir son IEN par courrier (attention, prévenir un mois avant le stage soit avant le 16 février) ainsi que le SNUipp. Différents thèmes seront abordés : affectations, promotions, mutations, débats...

**Modèle de lettre disponible sur <http://95.snuipp.fr>
(page d'accueil : article stage début de carrière)**

Nathalie Ravard, Hayat Khloufi

S'exprimer !

Lecture :

pétition 1

Apprentissage de la lecture : assez de polémiques, des réponses sérieuses. Appel, liste des organisations signataires, premiers signataires et pétition en ligne sur :

<http://95.snuipp.fr>

Ecole :

non au renoncement

pétition 2

L'appel qui invite à résister aux mesures gouvernementales, dénonce une logique de renoncement à la réussite des élèves en matière d'apprentissage, de relance de la politique de zone d'éducation prioritaire, de réussite scolaire...

Il réunit d'ores et déjà une pluralité de signataires. Le SNUipp et la FSU le soutiennent et appellent à le signer massivement.

<http://ecole-resister.net>

Recrutements :

pétition 3

Le 20 décembre, le Ministre de l'éducation nationale a annoncé le nombre de postes qui seront ouverts aux concours de l'enseignement en 2006. Le constat est sans appel, ce sont des coupes sans précédent qui sont réalisées.

Dans le premier degré, malgré une augmentation de la démographie, les recrutements sont en baisse de 13%. Ces suppressions de postes, annoncées à seulement quelques semaines des concours, constituent une remise en cause du projet professionnel de nombreux étudiants. Obéissant à une logique à courte vue, ces recrutements ne permettent de répondre ni aux départs à la retraite massifs ni à l'évolution des effectifs et aux nouveaux enjeux que doit relever l'école.

Nous exigeons :

- L'ouverture de postes à la hauteur des besoins
- La mise en place d'une programmation pluriannuelle des postes d'enseignement et d'éducation.

Pétition intersyndicale sur

<http://95.snuipp.fr>

Carte scolaire : préparation de la rentrée 2006

Les premiers travaux se sont déroulés sous le signe de la prudence puisque, au moment où le premier groupe de travail était réuni, la dotation départementale n'était pas encore connue. Le solde provisoire est équilibré entre fermeture et ouverture (35 ouvertures, 31 fermetures). Les incertitudes liées à l'application des textes sur la scolarisation des enfants handicapés et l'éducation prioritaire conduisent l'IA à prendre des mesures de précaution... La dotation ministérielle pour le Val d'Oise de + 39 postes pour la rentrée 2006 pourrait enfin nous offrir une lueur d'optimisme (sur fond de tableau noir...) si nous ne devons relativiser... Si l'on fait les comptes de septembre 2003 à la rentrée 2006, le Val d'Oise scolarisera plus de 3000 élèves supplémentaires avec seulement un solde de 26 postes !

Ainsi, malgré cette dotation positive, le taux d'encadrement P/E du Val d'Oise baisse (le P/E correspond au nombre de personnels/ élèves). Il se différencie du nombre d'élèves par classe E/C car tous les emplois sont pris en compte : enseignants devant élèves et autres postes). Au delà, c'est bien le budget de l'Education Nationale dans sa globalité qui est notablement insuffisant puisqu'en définitive seulement 740 postes ont été créés au budget 2006 pour 34 000 élèves attendus dans les écoles en septembre 2006. De même, la réduction du nombre de places aux différents concours, va à l'encontre de tout projet d'ambition pour l'Ecole dans un contexte social préoccupant.

La mise en œuvre progressive de la loi sur le Handicap qui définit la création de la maison départementale du handicap et la transformation, d'ici la rentrée prochaine, des postes de

CCPE et de CDES a conduit l'administration à prévoir au moins 3 ouvertures de seconde urgence (C2) avec des réajustements possibles en jouant sur la brigade de remplacement.

Le dispositif de suivi sur le terrain des élèves handicapés par des « enseignants référents » est encore en cours d'élaboration. La scolarisation des enfants handicapés est un défi pour l'Ecole, ambitieux mais lourd à relever. De nombreux problèmes remon-



tent du terrain et laissent encore trop d'enseignants et de parents sans réponses satisfaisantes. Nous avons rappelé la nécessité d'appréhender ce dossier dans toute sa dimension, les moyens sont à définir en regard des dispositifs hors école et des insuffisances de structures de soin sur notre département.

Cernant les ZEP, les mesures annoncées récemment dans la presse s'inscrivent aussi dans le cadre de la réduction des moyens et des ambitions pour les enfants les plus en difficulté. Cela se traduit par la définition plus restrictive du périmètre ZEP et une logique de traitement individuel et de culpabilisation de l'élève et de sa famille rendus responsables...

La question des fusions d'écoles fut un des dossiers importants à l'actualité des travaux de carte scolaire de

cette année. Alors qu'il était envisagé de mener un travail de réflexion dans la durée, force était de constater que les propositions étaient amenées tout différemment. Nous avons eu à examiner 10 projets de fusion ! Sans parler des autres propositions plus ou moins « forcées » par les IEN que les écoles nous ont rapporté ici et là. **Nous avons rappelé qu'à nos yeux, l'accord de l'ensemble des parties concernées est un préalable incontournable à toute démarche de fusion.** Nous avons donc soutenu, les avis des conseils d'école et des conseils des maîtres qui nous avaient été transmis par les écoles concernées. Nous avons aussi souligné que nous serions particulièrement vigilants sur les questions d'aménagement et d'organisation des locaux ainsi que sur la taille des établissements créés.

Enfin, des retraits et des déplacements de postes Clin et EDV ont retenu notre attention, l'Inspectrice d'Académie a justifié ses décisions par une nécessité de mise à plat compte tenu de la réalité des effectifs et des incertitudes liées aux déplacements de ce public scolaire. Nous avons demandé un état des lieux départemental, qui préciserait ces prises de décisions et un maintien du potentiel.

La seconde phase des travaux de carte scolaire se déroulera en juin 2006, les délégués du personnel du SNUipp continueront à suivre et défendre les situations en attente et à vous rendre compte des évolutions suite à nos actions.

Claire Bonnetterre, Jean-Paul Maurice

Le détail des mesures est à consulter sur notre site :

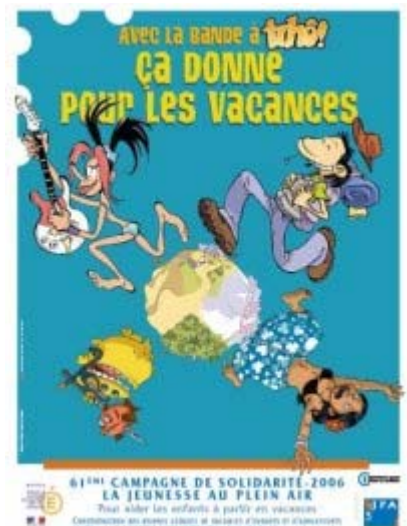
http://95.snuipp.fr/article.php3?id_article=453

Aider les enfants à partir en vacances

Campagne solidarité 2006 de la jeunesse au plein air

En achetant ou en vendant un timbre autocollant chaque enfant peut mener une action solidaire et aider au départ en vacances. Les fonds collectés sont redistribués sous forme de bourses par les comités départementaux de la JPA. En 2005, 20 000 enfants ont bénéficié d'aides au départ. Des dossiers pédagogiques sur la solidarité sont également disponible en contactant :

le comité du 95 : jpa.95@laposte.net. ou sur <http://www.jpa.asso.fr>



Jean-Paul Freitas

ZEP : De Robien à la "relance" ?

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé un plan ZEP qui n'a de relance que le nom. Le classement en 3 catégories va introduire de nouvelles inégalités ; conduisant nombre d'établissements vers la sortie du dispositif. Aucun moyens nouveaux. Les redéploiements de crédits feront nécessairement défaut là où ils auront été prélevés et va accroître le déséquilibre entre les ZEP.

Seuls 250 collèges sont retenus dans le dispositif ambition réussite laissant de côté 900 autres établissements. Les 1000 enseignants supplémentaires promis seront financés par simple redéploiement, à partir de suppressions de postes et d'heures dans les collèges, ce qui entraînera des difficultés dans les établissements où ils manqueront.

Pour ce qui concerne le Val d'Oise, **aucune des 30 zones actuellement ZEP ne figure sur la première liste nationale des établissements EP1 étiquetés « ambition réussite »**. L'inquiétude est grande chez les collègues qui ne comprennent pas ce véritable déni du travail engagé depuis plus de 20 ans. Les conséquences de ces annonces risquent d'être lourdes en matière de stabilité des enseignants.

C'est d'autant plus incompréhensible qu'un sous-préfet à « l'égalité des chances » a été nommé récemment sur le Val d'Oise.

La concentration quasi exclusive des mesures sur les collèges pourrait non seulement laisser croire que l'école élémentaire est exempte de problèmes, mais aussi et surtout, qu'il ne serait pas nécessaire « de s'attaquer aux processus de ségrégation sociale, urbaine et scolaire qui produisent la paupérisation et la précarisation croissantes ».

L'école maternelle est totalement absente des premiers écrits du ministère de l'éducation nationale.

D'autre part, en substituant des mesures d'ajustements individuels à l'ambition collective d'emmener chaque jeune à un haut niveau de culture commune, le gouvernement confirme le renoncement à amener tous les jeunes à la réussite scolaire.

Nous attendons désormais la publication de l'intégralité de la liste et des textes d'accompagnement.

Rendez-vous au retour des vacances de février.

Alexis Pomérat

Emplois Vie Scolaire

Un nombre important d'écoles ont alerté la section départementale du SNUipp pour faire part de leur indignation et de leur colère en apprenant au mois de janvier que l'administration ne donnait plus suite aux procédures de recrutement d'EVS en cours.

Pour la plus part, ces écoles ne se sont engagées dans ce dispositif qu'au terme d'un débat sain et serein sur les enjeux de celui-ci. Mais malheureusement la plupart des problèmes que nous avons pointés au mois d'octobre, suite à la publication de la circulaire départementale, sont entrain de se confirmer actuellement.

Sans oublier notre rejet global de ce dispositif et toutes les remarques qu'on peut avoir sur la nature, la précarité de ces emplois EVS, il nous paraît pas possible que des secteurs entiers de l'Éducation Prioritaire soient écartés de ce dispositif dans le Val d'Oise alors que le Ministère l'avait préconisé dans le cadrage national. L'absence de pilotage de ce dispositif au niveau départemental est probablement à l'origine de ces dysfonctionnements. Nous appelons les écoles concernées à continuer de faire remonter les demandes auprès des IEN et à tenir le SNUipp informé des évolutions.

Kamel Ould Bouali

On roule pour l'école

Dans le cadre de la semaine d'action nationale, "on roule pour l'école", plusieurs dizaines de collègues, amenés à se déplacer dans l'exercice de leurs missions, se sont rassemblés le mercredi 25 janvier devant l'IA, à l'appel du SNUipp, du SE et du SGEN. Une délégation a été reçue par M. Tach, Inspecteur d'Académie adjoint. Vous pouvez consulter le compte rendu de cette audience sur le site du SNUipp 95.

Mouvement 2006

Cette année, il y a quelques changements dans la procédure. Les vœux ne sont formulés que sur I-Prof. La fiche barème disparaît. Elle est remplacée par une fiche de participation, simplifiée, ne comportant que les éléments non enregistrés dans la base informatique. Chaque collègue participant recevra un accusé réception de sa saisie avec le détail de son barème. Ceci simplifie la procédure mais nécessite toujours une vérification des éléments de barème et une contestation possible des collègues.

Pour l'administration, ces contestations seront recevables du 1er au 10 mars soit par téléphone, soit directement auprès des services de l'Inspection Académique (voir les modalités et les heures d'ouverture du service dans la circulaire en ligne sur le site de l'IA).

Pour ce qui est des délégués du personnel du SNUipp, nous pourrons vérifier, comparer et faire corriger votre barème si nécessaire. Pour cela, il faudra nous faire parvenir une photocopie de votre accusé réception.

Si vous contestez votre barème, inscrivez sur ce document le ou les éléments que vous souhaitez voir vérifiés.

Pour les non syndiqués, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Nous pourrons ainsi vous faire parvenir les résultats à l'issue de la CAPD.

Isabelle Caillierez

Se syndiquer ?

Nous n'avons pas la place dans cette publication de mettre un bulletin d'adhésion.

Mais à chaque problème, une solution : celui-ci est téléchargeable sur

http://95.snuipp.fr/article.php3?id_article=263